PETITES ANNONCES

...mande une personne pouvant réparer ...ite des atores (tulle à replaquer). ...r au bureau du journal.

...ts de prononciation (zézaiement, ...nitement corrigées par Mme Gen... ...fesseur spécialiste, officier d'Aca... ...teur d'ouvrages adoptés par la ... Paris. 28, rue Vauquelin, Paris-V.

A VENDRE

...LE PROPRIETE de 22.000 m., en face ...re de Savigny-sur-Orge. Pour prix ...seignements s'adresser à « La Fran...

...EMANDE à acheter piano droit. ...à « La Française ».

...NOURRITURES ...(Autor. 130, rue Reaumur, PARIS) ...p poules,chiens,sores,etc.

...ISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

...J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue ...Mathurins (près la rue Tronchet). — ...ph. : Central 47-58.

...oduits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
...ous Paris.— Expéditions en Province

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

...RINEUX, MALTES et DIASTASES ...r Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
...n Bignon-Parisani. — Fondée en 18... ...rue de l'Arcade, Paris Madeleine ...Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
...lis militaires franco pour le front ...raison dans tout Paris. — Expédi... ...en Province. — Envoi franco du ca... ...e sur demande.

BIÈRES
...RE FANTA non alcoolisé
...RE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
...ue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-82

LE BOVRIL

...indispensable dans la Cuisine. ...mise temps, peine et argent. ...employé par toute ménagère sou... ...de son bien-être. Fournit un déli... Potage-Consommé Riche. Sauce et... ...te. Donne aux plats un goût exquis. ...gnale à n'importe quel légume la va... ...nutritive d'un morceau de viande de... ...er choix. Reconstituant très éner...
BOVRIL est de la viande et rien que ...viande.
...renseigner aux Maisons d'Alimenta... ...ou aux magasins de gros, 152, rue ...mur, Paris (2e).

La gérante : Jane MISME.
...primerie des Arts, 11, rue Molière

...ROY
Envoi du Programme FRANCO
...logue de l'année

...CTYLOGRAPHIE ...ERCE, LANGUES
...rvices officiels des Chambres, aux ...ur(eu Professorat de Sténographie. ...par Correspondance
DES ELEVES

...de sourdes rivalités restent trop souve... ...base de ces groupements, du moins ... ...ttent-ils pas le terrain le plus riche ...ent même qu'on puisse rêver. Ri... ...ncore en friche, pour préparer à la g... ...tion future la possibilité d'union ... ...les membres d'un même peuple. ...r la profession a les deux grands m... ...de donner à l'individu à la fois un s... ...et une direction, de sorte qu'il ne ... ...jamais abandonné ni livré à ses propo... ...vices, mais au contraire fortement atta... ...à la collectivité. En effet, nombreuses ...les tendances à se prêter assistance ...elle parmi les groupements corpor... ...: caisses de secours, retraites, prév... ...dations, coopératives sont autant d'in... ...ives propres à développer la sympath... ...union entre les hommes ; d'autre pa... ...entrôle perpétuel qu'exerce l'associati... ...fessionnelle, en faisant de la productio... ...œuvre organisée et obligatoire, évi... ...inconvénients des occupations désir... ...ées qui livrent le travailleur à toute... ...défaillantes de sa nature, faute d'u... ...nance dominatrice, et risquant de fa... ...r ses forces en pure perte, par... ...elles sont déterminées plus par le ... ...réduit que par les nécessités sociales ...oit pourquoi l'activité professionn... ...nos jours, malgré ses lacunes ; ses ... ...ères et l'égoïsme qui préside encore ... ...organisation est un acheminement v... ...ification nationale. Et c'est ce que ... ...part des doctrinaires de rénovation s... ...ont compris, puisqu'ils applaudisse... ...formation de ces vastes entreprises c... ...istes, qui semblent pourtant en contr... ...ion formelle avec leurs principes, puis... ...elles portent atteinte à la liberté du tr... ...en étant à l'industriel privé le droit ... ...re et qu'elles entassent pêle-mêle d... ...s ateliers d'innombrables ouvriers ... ...ques : c'est qu'on peut voir dans ... ...ndations imparfaites et funestes ... ...un moyen de mettre les travailleurs ...ant, pour réduire leurs tendances ...darisées, et une ébauche de société, ...le d'être utilisée plus tard dans l'... ...général.

Jane Fo...

DOUZIEME ANNÉE — N° 444 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17 ; RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16 Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 5 JANVIER 1918

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Nouvelle Année

Ce que la nouvelle année nous donnera nul ne le sait. Mais ce que nous devons nous, lui apporter nous le savons. Elle doit voir les Françaises plus que jamais ardentes et fermes dans leur aide à la résistance morale et matérielle de la patrie contre l'ennemi.

Pourquoi on quitte la Campagne

Nous n'en chercherons pas ici toutes les raisons.

Nous croyons que là comme ailleurs, la femme eût une influence considérable sur l'homme et que c'est surtout elle que l'on doit convaincre.

Mais pour cela nous devons nous mettre à sa place et nous demander si les conditions de vie qui lui étaient faites — même avant la guerre bien entendu — pourraient lui faire aimer une profession qui tour à tour semblait idéale aux poètes ou méprisable aux bourgeois.

La modicité des salaires a chassé vers les usines tant de jeunes paysans et paysannes que la presse s'en est souvent émue. On en déplorait les effets, mais sans chercher à remédier aux causes.

Le travail de la terre est dur ; il prend toutes les forces de l'être ; il est rempli d'imprévus qui, naturellement, retombent sur ceux qui servent comme sur celui qui commande. Il doit donc être rémunéré en conséquence et n'aurait-il pas pu l'être depuis longtemps si l'on avait fait un plus grand emploi des chevaux et des machines ?

Mais déjà le manque d'hommes a fait monter les salaires des employés de fermes et nous pouvons penser que la même cause les maintiendra après la guerre.

Tout le monde ne peut pas être locataire ou propriétaire. Et d'ailleurs faudrait-il le souhaiter quand on a tant de raisons de déplorer le morcellement des terres !

N'est-ce pas lui, en effet, qui est en grande partie responsable au non-emploi des machines agricoles ? On s'occupe en haut lieu des lois qui pourront aider à résoudre ce problème difficile.

Voyons-le ici, vis-à-vis de la femme. Il est, pour elle, un surcroît de fatigue facile à comprendre :

C'est elle qui, bien souvent, devra porter à ceux qui travaillent dans les pièces de terre détachées, loin de la maison, le repas de midi ou la collation, et cela par tous les temps.

Vous avez pu la voir, l'été, dans nos jolis prés normands, occupée à traire, sans penser qu'il lui faudrait faire parfois 2 kilomètres pour rapporter son beau plein de lait chez elle.

Pour certains travaux, la fenaison par exemple, elle accompagnera bien souvent son mari. Si elle a de jeunes enfants à soigner et à surveiller qu'en fera-t-elle ?

De toutes façons, il y a des risques, de la fatigue et une grande perte de temps, toutes choses dont le morcellement des terres est responsable.

Il est toute une série de petites raisons intimes, personnelles, dont peut-être celles qui en ont souffert ne se sont pas toujours rendu compte, mais qui, à mon avis, ont formé peu à peu cette antipathie des jeunes pour la vie rurale.

Alors qu'à la ville, dans nos maisons modernes, dans nos établissements publics, dans nos écoles, les notions d'hygiène sont en honneur, la campagne semble en ignorer presque totalement la valeur. Point n'est besoin d'insister sur les détails, mais qui de vous n'a pas déploré, par exemple, en visitant une ferme, la promiscuité des écuries et de la maison, alors que la place ne manquait pas pour les séparer ? Ce n'est qu'un exemple.

Je causais dernièrement avec une jeune fille qui, pour se placer « bonne tout faire » à X..., quittait une ferme assez importante où je savais les maîtres bons pour elle. « Que voulez-vous m'avouait-elle, on ne gagne presque rien, c'est dur, et puis.... on est toujours seule ! » Voilà, le tablier blanc l'attirait. Mais qui l'empêchait d'être propre à la ferme ? Elle croyait sans doute devoir se mettre à l'unisson des plafonds enfumés et des étables où pendent en stalactites les toiles d'araignées ?

J'imagine très bien ce que pensait la petite : « Eh quoi ! être fermière, moi ça ! Marcher dans le fumier avec de gros sabots ! Avoir les mains sales, soigner du lard tous les jours de l'année, parler patois pour qu'on se moque de vous ! » Et par contraste, ne voyait-elle pas en rêve, un appartement plus ou moins coquet dont l'élégance rejaillirait sur elle ?

Il y en a eu des milliers comme elle et nous savons ce que Paris, trop souvent en a fait. Mais plutôt que de leur jeter la pierre retournons aux causes premières.

Certes il existe des fermes modernes où l'hygiène, le confort, le goût ont trouvé place. Mais comme elles sont rares ! Et ce n'est guère que chez les gros riches fermiers. Il y a à ce point de vue des réformes immenses à opérer si nous voulons que l'Agriculture soit attirante. Car, pour la femme, si grands que soient ses intérêts au dehors, les intérêts de sa maison, de la [illegible] ...

Guerre à l'Alcool

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ALARME

« L'Alarme » vient de faire la revue de son action pendant sa deuxième année d'existence. A sa récente Assemblée générale, devant d'éminentes personalités, son président, M. Jean Finot a, dans une courte et sobre allocution, retracé les efforts de l'œuvre et leurs effets.

Un cercle immense de propagande s'est formé autour de l' « Alarme », grâce à l'affiche saisissante que nos lecteurs connaissent, aux articles de son président dans « La Revue » au bulletin trimestriel de l'œuvre et aux importantes brochures que nous avons signalées. Les Parisiens voient depuis cinq mois l'affiche dans tous les tramways de la Capitale faire appel aux jeunes Français et aux Françaises » en quelques phrases énergiques et substantielles qui résument les crimes de l'alcool ; elle règne dans tous les bureaux de poste de France, dans les mairies, dans les gares, dans les hôpitaux ; le ministère de la Guerre en a fait répandre treize mille dans les cantonnements du front ; une foule de grands industriels l'ont apposée dans leurs ateliers, les brochures n'ont pas un succès moindre.

Le problème de l'alcool ne peut, comme il est devenu certain, être résolu dans notre pays que par une pression de l'opinion publique sur les pouvoirs, assez forte pour contrebalancer la pression formidablement armée des marchands de poison. Grâce aux efforts des ligues anti-alcooliques depuis la guerre, parmi lesquelles « L'Alarme » a pris une place à part grâce à l'organisation remarquablement pratique de sa propagande, les progrès du mouvement d'opinion deviennent de plus en plus sensibles. On peut les mesurer surtout au revirement de certains députés qui commencent à sentir que la faveur publique abandonne les défenseurs de l'alcool. M. Finot a cité à ce propos des faits plaisants.

Il s'en faut pourtant que la lutte soit achevée ; de rudes et incessants efforts sont toujours nécessaires. Nous devons d'autant plus nous y consacrer qu'une circonstance nouvelle en fait éclater plus vivement la nécessité et nous donne en même temps l'espérance de les faire mieux aboutir ; c'est la venue chez nous des soldats américains. Les Etats-Unis dès la déclaration de guerre ont supprimé dans toute leur étendue l'alcool de bouche et tous les spiritueux ; dans 24 Etats sur 48, aucune « boisson enivrante » n'est depuis longtemps tolérée. Or, M. Finot en a pu juger dans une ville de l'arrière-front où cantonnent des Américains, le commerce de l'alcool commence ses ravages parmi ces jeunes gens. Les chefs de l'armée anglaise ont déjà obtenu des pouvoirs français le droit d'interdire l'alcool sur tout le territoire français qu'ils occupent et défendent. Toute la France doit se joindre aux chefs américains pour obtenir que la même prohibition leur soit garantie. L'Amérique qui nous apporte pour le confort de nos soldats au front une aide magnifique, car bientôt 1.300 nouveaux « Foyers du Soldat » seront installés avec son secours, ne doit pas voir ses fils contracter chez nous le goût du poison. Aussi est-ce non seulement du front mais de toute la France que nous devons plus que jamais vouloir le chasser. L'action de « L'Alarme » va se poursuivre de plus en plus intense pour contribuer à ce résultat. Une nouvelle affiche, des meetings populaires, d'autres brochures sont en préparation.

♣

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. JEAN FINOT.

La Discipline de l'Arrière

LA VICTOIRE EXIGE

Que la consommation des céréales en France soit réduite de moitié. Chaque ménagère doit fixer chez elle une consommation du pain qui ne devra jamais être dépassé et qui ne doit pas excéder une moyenne de 335 grammes par personne.

♣

Que les boulangers gardent le droit de fabriquer du pain ordinaire où la croûte domine, afin que la mie ne soit point gâchée par les dyspeptiques qu'elle rend malades. Ils peuvent le faire griller, dites-vous. Oui mais il faut ainsi dépenser du charbon ou du gaz pour une opération qui ne coûte rien au four du boulanger. Quant aux pains de régimes tout préparés ils sont trop chers pour les bourses moyennes et à plus forte raison pour les petites bourses.

♣

Que toutes les femmes en général se soumettent résolument aux décrets de restrictions. Certaines se montrent aussi odieuses que ridicules. En voici un exemple que nous certifions authentique.

Une grande et forte dame, d'âge mûr, entre chez un pâtissier le lendemain du jour où fut mis en vigueur le décret d'interdiction de consommer sur place.

Elle vient droit à la patronne assise à sa caisse :

— Je peux manger un gâteau, n'est-ce pas ?
— Non, Madame, c'est défendu.
— Dans l'arrière-boutique !
— Impossible !
— Quel malheur ! Comment faire ?

Une autre cliente qui faisait une commande à la caisse intervient :

— Emportez votre gâteau et mangez-le dans la rue : c'est la mode !
— Ah ! La mode ! Ah ! vous croyez ?
— J'en suis sûre.

La gourmande s'en va vers le comptoir avec l'employée pour choisir son gâteau et aussitôt toutes deux reviennent vers la patronne :

— Madame voudrait un « soupir » explique l'employée et, précisément, avec la crème ce n'est pas commode à manger dehors.

— Laissez-moi le manger dans l'arrière-boutique supplie à nouveau la grande et forte dame.

La pâtissière tint bon :

— Alors je ne prendrai rien : C'est un « soupir » que je voulais.

Et suivie par les sourires des trois témoins la sotte s'en fut avec désolation.

LA VICTOIRE N'EXIGE PAS

Que les sports de plein air soient interdits aux gens de l'arrière.

Quelques-uns de nos confrères se sont scandalisés d'avoir vu des patineurs à Versailles et au bois de Boulogne. Prendre un tel plaisir n'est-ce point une insulte aux soldats qui souffrent du froid dans les tranchées.

On s'étonne que ces austères censeurs ne réclament point la fermeture des théâtres, des cafés-concerts et plus encore des cabarets, beaucoup plus injurieux par la sorte de plaisirs qui s'y débite, aux souffrances des combattants. Nous savons par quels arguments on les défend. Ils sont nécessaires à assurer l'existence du personnel, à entretenir, le moral de la population et à refaire celui des permissionaires. Or, les permissionnaires abondaient sur la glace, et les jeunes hommes des classes prochaines que déjà la guerre appelle et tout un personnel de petites gens y gagnait de quoi moins mal vivre. Les seuls plaisirs considérés comme démoralisants seraient-ils donc précisément ceux qui ne sont point démoralisateurs. Comme tous les sports de plein air, le patinage fait partie d'une éducation physique et morale bien comprise. Il est un réactif nécessaire dans les saisons de grand froid ; les peuples septentrionaux chez lesquels il fait partie de l'hygiène courante, le savent bien.

Laissez respirer et se fortifier la France de l'arrière, parmi laquelle sont tant de « poilus » d'hier, d'aujourd'hui et de demain et tant de femmes, de sœurs et d'enfants de « poilus » des tranchées que ceux-ci n'en sauraient être jaloux. Laissez les prendre chaud sur la glace pour qu'ils aient moins besoin de se chauffer chez eux. C'est, de bonne économie. Et cela vaut mieux de toute façon que d'aller au café.

Jane Misme.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite du remarquable feuilleton de M. Jean Poin : Où nous mène la démocratie.

Carrières Féminines

UN NOUVEAU GUIDE

Mmes Alice La Mazière et Suzanne Grimberg viennent de faire paraître chez Larousse une brochure intitulée *Carrières féminines* qui rendra certainement de grands services.

Nos lectrices y trouveront réunies sous une forme claire et commode une bonne part des renseignements que nous leur donnons ici chaque semaine et particulièrement des renseignements détaillés sur les Ecoles nouvelles, leurs conditions d'entrée, leurs programmes, la durée des cours ou de l'apprentissage, les situations auxquelles elles conduisent. Elles y trouveront également les salaires, que reçoivent les femmes qu'emploient les services de l'armée, les transports, etc..

« Carrières féminines » est le guide pratique de toutes les femmes qui cherchent comment arriver très vite à gagner leur vie et de toutes les jeunes filles qui hésitent à choisir une des professions que la guerre leur a ouvertes. C'est aussi quelque chose de plus :

Les auteurs de ce petit livre ont en effet révélé à chaque page leur souci de l'intérêt du pays qui autant que l'intérêt individuel, veut que chacune soit bien préparée au métier nouveau, conscient de la valeur sociale de son travail.

Pauline Relbour.

DAMES ATTACHEES A LA DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE

Le personnel des Inspecteurs attachés au classement des fiches étant devenu insuffisant, on a eu recours à la main d'œuvre féminine. Quinze dames auxiliaires furent recrutées pour ce service en février dernier, et quinze autres en août. L'expérience ayant donné de bons résultats, le Conseil Municipal a adopté le projet de création de vingt nouveaux emplois de dames à la direction de la police judiciaire (service des garnis). Leur traitement variera de 1.600 à 3.000 francs par augmentations périodiques de 200 francs, la classe de 1.800 francs acquise après un an de stage à 1.600 francs.

ECOLE DES GOUVERNANTES

La sixième session de l'Ecole des Gouvernantes françaises s'ouvre dans la première semaine de janvier ; les inscriptions sont reçues en ce moment au siège de l'Association d'Institutrices diplômées, 43, rue Richer, Paris tous les jours de 3 à 5, ou par correspondance pour les candidates de province. Le diplôme peut être obtenu au bout de trois mois, et le service de placement est assuré par les soins de l'Association.

Rappelons que cette école s'est ouverte dans le double but :

1° De remplacer les étrangères et en particulier les Allemandes en mettant à la disposition des familles pour les soins et l'éducation à donner aux jeunes enfants, des personnes que des aptitudes et une préparation spéciales auront désignées pour remplir ces fonctions;

2° D'ouvrir une nouvelle carrière aux personnes se sentant attirées vers l'enfance et qui jusqu'ici n'étaient pas à même de cultiver ces dons d'une manière pratique.

Prochain Conseil de Direction de « La Française »

Le prochain Conseil de Direction de « La Française » aura lieu vendredi prochain, 11 janvier, à 5 heures, 17, rue de l'Annonciation.

Il n'est pas envoyé de convocations personnelles.

QUESTIONS DU JOUR

Excellentes Brochures de propagande morale

L'Entr'aide Féminine de Marseille 1, rue Gyptis, encouragée par le succès grandissant de ses causeries en a fait éditer deux : *Les Embusqués* et *l'Union Sacrée*, joliment présentées sous le titre général : *Des grains d'or pour Chanteclair* et que l'on peut se procurer au prix de 0,50 chez Flammarion, 34, rue Paradis, Marseille ou chez Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris. Nous l'annonçons volontiers, afin d'en faciliter la vente et de permettre d'en éditer d'autres. Ce genre de publications fait défaut, et toutes les personnes qui s'occupent de la moralisation populaire, savent la difficulté qu'elles ont à trouver des lectures à la fois intéressantes, courtes, saines et laïques. De plus, et c'est là que réside l'idée originale de cette création marseillaise. *L'Entr'aide* Féminine a fondé, parmi les auditrices de ses causeries, l'association dite *des Alliées*, elle en fait ses *collaboratrices* et, les élevant à un rôle actif, décuple ainsi les conséquences bienfaisantes de son effort. Très désireuse de trouver des « Alliées » dans toutes les villes de France, l'œuvre tient des renseignements complémentaires à la disposition de tous ceux qui les lui demanderont.

LIVRES NOUVEAUX

Les répercussions économiques de la guerre actuelle sur la France, par Georges Renard, professeur au Collège de France (Alcan), prix 11 fr.

Le chair innocente, l'enfant du viol boche, par Georges Docquois (Albin Michel), prix 4 fr.

Histoire authentique et touchante des marraine et des filleuls de guerre, par Henriette de Vienne (Perrin), prix 0 fr. 60.

Les Œuvres Sociales à Lyon

CONFERENCE DE M. HERRIOT

maire de Lyon, sénateur du Rhône

Le 5 décembre dernier se pressait une brillante et nombreuse assemblée au Musée social pour entendre la conférence de M. Herriot sur les œuvres sociales de Lyon. Beaucoup de membres du Comité s'étaient rendues à cette réunion, que présidait M. Léon Bourgeois.

M. Loubet et M. Jules Siegfried, présidents du Musée social, M. Georges Risler, vice-président, et M. Mabilleau, directeur avaient pris place au bureau, ainsi que M. Paul Doumer, M. le docteur Pinard, M. Tisserand et M. Métin.

M. Herriot débuta ainsi : « Il nous arrive si souvent, à nous autres hommes publics, de parler au futur, que nous pouvons bien aussi nous permettre de parler au passé. » Ceux qui connaissent l'œuvre de M. Herriot peuvent dire que ce passé, si récent, offre un des plus frappants exemples de ce que peut la volonté d'un fervent patriote doublé d'un administrateur avisé. Tous les Lyonnais se souviennent des premiers mois de la guerre où leur maire, fidèle à son poste d'honneur, ne quitta l'hôtel-de-ville ni jour ni nuit, pour parer à toute éventualité. Il vécut héroïquement ces temps héroïques, et fit face aux nécessités urgentes avec la netteté qui caractérise tous les actes de son administration. Ils savent ce qui fut accompli, dès que l'utilité s'en démontra, en faveur des prisonniers, des blessés et des mutilés, des orphelins de guerre des réfugiés, des rapatriés et des chômeuses, et leur reconnaissance est acquise à celui qui, depuis douze ans déjà, s'est toujours préoccupé de faire tout, vite et bien.

Le conférencier se borna, avec trop de modestie peut-être à mentionner les organisations qui fonctionnèrent à Lyon presque dès le début de la guerre, indiquant qu'elles sont fondues aujourd'hui parmi les institutions nationales. Il laissa dans l'ombre bien des mesures efficaces prises en vue de secourir les malheureuses victimes de cette guerre mondiale : rien de ce qui touche au bien public ne le laissa indifférent ; c'est ainsi, par exemple, que grâce à son appui et à celui de Mme Herriot, qu'en septembre 1914 fut organisée « Le Vestiaire pour soldats libérés » avec le concours de la branche lyonnaise du Conseil national des Femmes françaises. Ce Vestiaire, que dirige aujourd'hui Madame Castell avec tant de dévouement, se fait honneur d'avoir habillé les premiers élèves de son « Ecole professionnelle de Blessés », qui, depuis a servi de modèle aux fondations analogues.

A propos de cette école, M. Herriot signala tout spécialement deux professions appelées à donner d'excellents résultats : celle d'*orthopédiste*, où l'ingéniosité du soldat s'est donné libre carrière, les ouvriers révisant au fur et à mesure les appareils de leurs camarades, d'où économie de temps et d'efforts très appréciable ; et celle de *Télégraphiste sans fil* organisée d'après les conseils d'un technicien, le Colonel Ferrier. Cette section de l'Ecole fonctionne très bien et a déjà fourni un personnel d'élite, particulièrement à la marine marchande. N'a-t-on pas dit, et non sans raison, que le Français fait facilement les choses faciles ?

Une protection éclairée des élèves se maintient même après la sortie de l'Ecole : des Coopératives sont organisées à Lyon pour soutenir les travailleurs de la typographie et de la papeterie, en vue de lutter contre les syndicats spéciaux s'opposant au travail libre.

D'autre part, la question du travail des femmes pendant la guerre fut envisagée et favorablement résolue. Tant de femmes étaient laissées sans ressources par le départ du soutien de famille mobilisé ! La municipalité installa des centres de coupe pour la préparation de l'ouvrage à distribuer aux travailleuses à domicile, parfois si inexpérimentées. Elle assura ainsi le pain à des nombreux foyers et contribua au relèvement des salaires. M. Herriot réclame comme une faveur de continuer cette œuvre après la guerre afin de collaborer à la reconstitution des pays envahis. Il signala les envois considérables de colis aux prisonniers; l'on associa les Roumains et jusqu'à ce jour... les Russes à ces abondantes distributions de vivres.

Nous devons ajouter que dès l'hiver de 1914 fonctionna à la mairie de Lyon un service de fiches qui fut à ce moment des plus utiles aux familles privées des nouvelles de leurs combattants. La ville fut aussi très hospitalière pour nos malheureux compatriotes réfugiés et rapatriés.

Passant ensuite à des considérations d'ordre général, l'éminent conférencier parla des œuvres dont la portée dépasse l'époque actuelle. Il rappela que des fondations durables comme l'Institut, le Jardin des Plantes, les grandes écoles, datent des jours tourmentés qui s'écoulèrent entre 1792 et 1799. L'exemple de la Révolution française doit nous inspirer. « C'est au feu de la guerre qu'il faut forger les institutions de demain », dit-il avec éloquence. Plus attentivement que jamais, il convient d'envisager les problèmes dont l'heureuse solution facilitera la prospérité nationale : Dépopulation, alcoolisme, tuberculose, logements insalubres, sont des plaies sociales qu'il faut chercher à guérir. Pour enrayer le premier de ces maux, il fut l'instigateur de « *La Natalité lyonnaise* », création inspirée par le Bureau de l'Enfance de Washington. Les industriels employant beaucoup de femmes peuvent se décharger du souci de la protection de la mère ouvrière et de l'enfant par un versement annuel modique (10 fr. par an). Un service municipal se charge d'adresser au médecin compétent la travailleuse en état de maternité prochaine ou récente ; toutes les mesures utiles sont prises alors en vue d'assurer le bien-être du nourrisson et de la mère, car l'on fait choix du meilleur mode d'assistance et l'on favorise l'allaitement par une allocation de 100 fr. par mois en dehors du secours d'état. Dans cet ordre d'idées fonctionneront en plus des consultations de nourrissons, des crèches, des garderies. L'œuvre est complétée par des institutions annexes : restaurants gratuits pour mères nourrices, cuisines municipales, et même cuisines automobiles, dont il faut souhaiter le grand développement pour concurrencer « le mastroquet ».

L'orateur attira ensuite l'attention du public sur l'utilité qu'il y a d'édifier des institutions dignes d'attirer les étudiants étrangers, afin de maintenir et de consolider l'influence de notre pays au point de vue intellectuel. La Ville de Lyon tient à honneur de poursuivre pendant la guerre, et avec l'aide de prisonniers allemands, la construction d'un hôpital modèle qui coûtera 15 millions et où seront réalisés les derniers progrès de la science et de l'hygiène. Quant au logement ouvrier, il fit observer qu'une modification de la loi sur les habitations à bon marché s'impose en raison des taux d'intérêt actuels et que, par ailleurs, la loi de 1841, qui rend les expropriations très onéreuses, est une entrave à l'assainissement des quartiers insalubres, première condition pour aboutir.

En outre, afin de favoriser l'Education physique, la ville projette la construction d'un *Stade municipal* pouvant contenir 20.000 spectateurs.

Ces préoccupations d'ordre immédiat n'empêchent pas les édiles de la grande cité lyonnaise de former, d'accord avec la Chambre de Commerce, un vaste programme d'activité économique. Il est de la plus grande urgence de travailler à redonner au Rhône le mouvement d'autrefois. L'utilisation de cette voie fluviale par la Suisse lui permettrait de se dégager de la tutelle de l'Allemagne, car elle pourrait recevoir de Marseille ce qui lui est nécessaire. Ainsi serait enrayé le mouvement des courants commerciaux vers l'Est, si préjudiciable à nos intérêts. Il y a là une politique régionale de travaux publics en concordance absolue avec le bien général du pays. Il en est de même pour la *Foire d'Echantillons*, qui pourrait devenir le grand marché intérieur français, si les heureux efforts déjà accomplis pouvaient se développer librement et sans concurrence, car la grande loi de l'effort dans le monde sera la *centralisation*.

En terminant le conférencier insista sur la nécessité du développement de l'enseignement professionnel en France, pour les femmes aussi bien que pour les hommes. Il souhaita qu'elles fussent associées d'une façon pratique aux questions générales et se déclara nettement partisan de leur accès aux Conseils municipaux. Le sort des femmes deviendra de plus en plus difficile après la guerre ; il y aura tant d'isolées, et tant d'orphelines auront grandi ! Il estime qu'il faut les diriger vers les carrières commerciales et surtout industrielles. Ces théories sont confirmées par des actes, car il vient de créer à Lyon, d'après l'exemple de Mlle Sanua et de Mlle Hatzfeld, une *Ecole technique et industrielle féminine*. Grâce aux bourses offertes par des particuliers des jeunes filles de 16 ans de situation modeste et dignes d'intérêt pourront y être admises. Très généreusement, M. Herriot indique que quelques-unes sont encore disponibles.

Pour conclure, il signale l'œuvre qui reste encore à accomplir pour relever le rendement agricole de la France. Le paysan pratique trop les méthodes d'une stricte économie ; il a besoin d'être instruit et, comme nos alliés américains, nous devons fonder des écoles d'agriculture scientifique, où seraient envoyés des enfants prédisposés à la tuberculose. En les arrachant à la ville, on travaillera à réaliser la fusion des villes et de la campagne.

En résumant les efforts accomplis à Lyon, « ville extrêmement réaliste et très sûre » sur le dévouement de laquelle la France peut compter, l'orateur rappelle que pour être utiles, les efforts doivent toujours être coordonnés d'après un plan. Aujourd'hui, il n'y a qu'un mot d'ordre : Créer, car *celui qui fait pousser deux épi là où il n'y en avait qu'un, a rendu plus de service que celui qui a fait les plus beaux discours.*

Ce que M. Herriot ne dit pas, et qui doit être dit, c'est que parfois les beaux discours inspirent l'action ; et notre gratitude est due à ceux qui ne se lassent pas de semer la bonne parole et d'insuffler une énergie nécessaire aux bonne volontés hésitantes. S'il a parlé du passé, il a qualifié aussi pour parler de l'avenir, car « administrer c'est prévoir », et c'est la devise qu'il a mise en pratique si largement.

L'assistance tout entière applaudit M. Léon Bourgeois qui le remercia de cet admirable exposé de doctrines, vue d'ensemble du magnifique programme qui a placé Lyon si haut. Il fit ressortir que la prospérité matérielle du pays doit étayer sa force morale et démontra que la femme française n'a pas attendu qu'on lui fasse une place, elle l'a prise.

Saluant Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes Françaises, présente à la réunion, M. Léon Bourgeois conclut en citant le mot d'un général anglais : « *Ce qui sera le plus frappé en France, c'est ce qu'a fait la femme de France.* »

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Conseil National des Femmes Françaises

FILIALE DE NICE

Une filiale de l'Office central de l'activité féminine s'est formée à Nice, le 5 mai 1917 sous le titre d'*office départemental de l'activité féminine des Alpes-Maritimes*. Le but de ce groupement, et de tous les groupements analogues organisés dans les grandes villes de province, est le même que celui de l'office central de Paris, avec lequel ils se tiennent constamment en rapport : il s'agit de recruter les ouvrières pour les usines, de veiller à leur sécurité morale, à leur bien-être, à l'hygiène, d'assurer leur avenir et celui de leurs enfants de renseigner les jeunes filles sur les emplois auxquels elles peuvent prétendre et les moyens d'y accéder.

L'œuvre vise encore plus loin en prenant place dans la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose.

Bientôt une pouponnière s'adjoindra à l'œuvre, elle comprendra une école de nurses où les jeunes filles apprendront les soins à donner à la première enfance.

Mme Charropin, la sympathique et distinguée secrétaire générale de l'œuvre, a exposé dans une conférence persuasive et très applaudie, au théâtre des Variétés de Nice, *le rôle et l'organisation de l'activité féminine*. « Le féminisme, dit-elle, c'est la conscience de la femme, c'est l'effort de toute sa volonté, de tout son cœur, de toutes ses forces à aider l'homme à refaire une patrie plus belle, une humanité plus pure. »

Elle explique le fonctionnement de l'office départemental des Alpes-Maritimes et de ses différentes sections :

Section de placement de femmes dans les usines;

Section de renseignements;

Section de protection contre la tuberculose (œuvre Granchier, pouponnière) ;

Section de culture physique.

Section d'école ménagère.

Elle termina par d'éloquentes paroles sur l'évolution du féminisme, et montra que le féminisme vrai, loin de viser, comme on le prétendait, à la destruction du foyer, est le meilleur soutien de la morale familiale puisqu'il défend les droits de la femme et de l'enfant.

Ce développement croissant et méthodique du féminisme en province est d'un excellent augure pour la France de demain.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

REUNION DU GROUPE DE PARIS

Le 17 décembre, le Groupe de Paris de l'U. F. S. F. avait invité ses adhérents à une double conférence. M. Berthélemy, professeur à la Faculté de Droit et M. Pierre-Etienne Flandin avaient accepté de venir nous parler du suffrage féminin.

Ce fut une lumineuse démonstration de *notre droit* que fit M. Berthélemy. Partant de cette idée que le suffrage universel remet au peuple composé en grande partie d'honnêtes gens, non le droit de décider, mais celui de choisir ceux qui décideront, M. Berthélemy nous montre le suffrage universel faisant aux grandes époques de notre histoire, le choix des meilleurs.

Au nom de quel principe refuser le bulletin de vote à la femme ?

Si l'enfant est écarté du suffrage parce qu'il est « incapable », si le condamné est considéré comme « indigne », que peut-on reprocher à la femme ?

Son incapicité physique ? C'est une plaisanterie ! Son infériorité morale ? M. Berthélemy considère que la femme est moralement supérieure à l'homme et les statistiques qui enregistrent, sur vingt criminels, dix-neuf hommes et une femme semblent lui donner raison.

Sa faiblesse intellectuelle ? L'élite des femmes, dit l'éminent professeur, ne vaut pas l'élite des hommes. Mais c'est le *peuple* qui vote et dans la masse, l'élite ne compte guère ! Or, si dans la bourgeoisie l'éducation ne permet guère à la femme d'égaler l'homme mieux instruit, mieux préparé à la vie, dans le peuple l'homme au dur labeur ne pense guère, il travaille et se repose. La ménagère, la mère, « ministre de l'intérieur » à la tâche immense et variée, plus « débrouillarde », plus intelligente, comprend mieux l'intérêt général.

« Certainement, affirme le conférencier, si l'élite des hommes est supérieure à l'élite des femmes, la moyenne des femmes est supérieure à la moyenne des hommes.

« A quoi bon donner aux femmes le droit de suffrage ?

« *Pour défendre leurs intérêts* : le partage des fonctions, des métiers a été mal fait et la femme qui travaille gagne difficilement sa vie. La guerre a démontré qu'aussi bien que l'homme, la femme était capable d'assumer les tâches les plus lourdes ou les plus délicates.

« Notre code civil a grand besoin d'être modifié. Que le père soit seul chef de famille, c'était bon pour la Rome d'autrefois, cela ne vaut rien pour la France d'aujourd'hui.

« Il faut aussi que les femmes votent *pour défendre les intérêts des hommes*. Il n'est pas raisonnable que seule la moitié du peuple décide. Que les deux moitiés s'unissent pour abattre les terribles fléaux, le cabaret, la prostitution, la pornographie, le néo-malthusianisme !

« Les expériences faites ailleurs sont toutes rassurantes. Les deux moitiés du genre humain cherchent ensemble ce qui est bon pour les deux.

« L'heure du suffrage féminin est sonnée. »

Les applaudissements de l'assemblée remercient M. Berthélemy de son généreux plaidoyer.

M. Pierre-Etienne Flandin nous expose l'*état parlementaire de la question*.

« La Commission du suffrage universel de la Chambre a décidé d'adopter le suffrage féminin en ce qui concerne le suffrage municipal. Elle a admis également sur ce point l'éligibilité des femmes. »

« Ce fut une victoire, dit M. Flandin, et une victoire difficilement remportée. Beaucoup de députés semblent craindre les conséquences et il ne faut pas les en blâmer. Vous êtes plus nombreuses que les hommes. Dès lors, quelles seront les répercussions sur la vie publique de l'arrivée d'élus d'une majorité de femmes ? C'est un risque. Les législateurs ont le droit d'examiner la question et de se poser à eux-mêmes le problème. »

Le suffrage universel [illegible] pour le vote aux élections municipales peu de temps. Les femmes voteront aux prochaines élections municipales puis aux élections législatives qui suivront. Mais elles ne voteront qu'à partir de 30 ans.

Quand le projet aboutira-t-il ?

M. Pierre-Etienne Flandin pense que rien ne doit « détourner l'attention du grand drame de la guerre. Dès qu'il y aura des élections, nous agirons. »

L'orateur nous conseille, en attendant, de poser clairement la question devant l'opinion. Il n'y a pas, dit-il, accord entre vous à ce sujet. Une première délégation acceptait l'étape du suffrage municipal. Une deuxième voulait tout ou rien. Il faudrait que la Chambre ait l'impression d'une volonté unique.

La participation à l'activité communale est du reste chose importante et qui, après la guerre, sera une part énorme de la vie du pays. Les lois, fruit de l'activité politique, doivent être appliquées et l'application vaut plus que la loi elle-même !

« Demain, conclut M. Pierre-Etienne Flandin, si vous, femmes, vous assurez le droit au travail, si vous nous débarrassez de l'alcool et de la prostitution, vous aurez bien mérité de la Patrie. Vous apporterez votré œuvre immense dans la vie publique et ce jour-là il n'y aura personne qui se lèvera pour vous contredire. »

***

Mme de Witt-Schlumberger remercie les orateurs. Elle veut rappeler encore une fois le programme de l'U. F. S. F. L'U. F. S. F. défend le principe de l'Alliance internationale : *l'égalité absolue* avec les hommes dans chaque pays. Le plus important est d'avoir le pied à l'étrier. M. Cruppi nous le disait en juin dernier : « Les clés du suffrage municipal et législatif sont clés d'un même trousseau. »

M. J. Siegfried réorganise à la Chambre le *Groupe des Intérêts de la Femme* qui recevra une délégation féministe.

Mme de Witt-Schlumberger rappelle les dernières déclarations du Président Wilson. Il faurait que, comme lui, nous envisagions le suffrage comme un *devoir à remplir*. Il serait très important de traiter la question le plus tôt possible afin que nous ayons le droit de vote *avant* les prochaines élections municipales.

Mme Brunschvicg rappelle que si nous avons accepté *provisoirement* de n'être électrice qu'à partir de 30 ans, nous ne pouvons admettre d'être écartées de l'élection sénatoriale. Que la Chambre sur ce point laisse faire le Sénat !

Mme Raspail, préoccupée de l'importance que certains attachent à la préparation des femmes au rôle nouveau d'*électrices*, annonce une série de 14 conférences sur les *questions municipales*. Le programme est fort intéressante et M. Flandin souhaite de voir les « électeurs » eux-mêmes y assister.

Mme Perrot déclare que le vote municipal lui semble sans valeur ; elle réclame le vote intégral qui a donné ailleurs d'excellents résultats.

Mlle Marthe Bigot craint que le vote municipal une fois donné, on n'attende fort longtemps le vote législatif. Les années de guerre ont donné à la femme une éducation sociale suffisante !

Mme Jane Misme rappelle qu'en Norvège, en Danemark, les droits politiques complets ont été accordés très peu de temps après l'électorat et l'éligibilité municipaux.

Mme Jeanne Mélin trouve que les conditions sont changées : avant la guerre, elle acceptait l'étape municipale, maintenant, elle réclame le suffrage intégral au nom d'un Comité d'action suffragiste qui vient de se fonder.

M. Flandin déclare qu'il a voulu parler franchement. « Vous avez raison, dit-il, mais pour réussir, il faut regarder les faits comme ils sont. La situation parlementaire est simple : le suffrage municipal, vous l'obtiendrez. Le reste, vous ne l'aurez pas maintenant. »

Les députés sont presque tous partisans à des degrés divers de l'accession des femmes à la vie municipale. Il faut obtenir d'eux cette première étape.

M. P.-E. Flandin promit d'être le défenseur de cette politique.

La séance est levée. Elle avait été fort intéressante. Les journaux du lendemain lui consacrèrent quelques comptes-rendus qui prouvent l'intérêt que le public apporte à la question.

Pauline Rebour.

Comité d'Action Suffragiste

COMITE D'ACTION SUFFRAGISTE

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs que un certain nombre de suffragistes s'étaient révoltées contre l'idée que seul le suffrage municipal pourrait être d'abord accordé aux Françaises. Ces dissidentes viennent de se grouper afin d'entreprendre une campagne pour entraîner le public et à exiger sans délai le suffrage intégral pour les femmes.

Le *Comité d'action suffragiste* a son siège, 37, rue d'Hauteville, Paris. Sa secrétaire générale est Mlle Jeanne Mélin.

Il a donné le 25 décembre dernier une conférence, à la mairie de Saint-Denis sous la présidence du maire M. Philippe avec pour orateurs : Mmes Irma Perrot, artiste dramatique ; Alice La Mazure, publiciste ; J.-J.-H. Moreau, présidente du groupe d'études et de propagande féministe, Mlle Jeanne Mélin.

ECHOS

Les livres sont faits pour être lus.

Il y a des gens qui, comme Harpagon possèdent des richesses et ne s'en servent ni pour eux-mêmes ni pour le bien d'autrui. C'était le cas des Bibliothèques municipales. Désormais, les ouvrages d'études que l'on rangeait jusqu'ici dans la catégorie des lectures sur place (c'est-à-dire des livres qu'on ne lit pas) seront (à l'exception naturellement des atlas et des dictionnaires) prêtés à domicile sur demande. Cette décision a pour but de faire servir ces ouvrages à l'usage auquel sans doute les destinaient leurs auteurs, c'est-à-dire à l'instruction et à la vulgarisation des connaissances.

Les nobles dames d'Angleterre.

Le roi George V vient de créer un nouvel ordre de chevalerie qui pourra être conféré à des femmes. Les hommes porteront le titre de « Sir » et les femmes celui de « Dame ». Ces titres, rigoureusement personnels, seront obtenus par le mérite et non parce qu'on aura épousé un chevalier de l'ordre. L'insigne est une croix en argent doré, émaillé au centre de laquelle est figurée « Britannia » sur fond cramoisi, avec en exergue cette devise : « Pour Dieu et pour l'Empire ». Les grand'croix et commandeurs, hommes ou dames, auront une étoile à huit pointes avec la même devise. C'est le grand [illegible] qui [illegible] l'ordre.

LES LIVRES

A COTE DU BONHEUR, par Christiane de Thracy :

Mme de Thracy de qui nos lecteurs connaissent déjà plusieurs ouvrages « Bruyères et Genêts » entr'autres remarquable recueil de pensées, nous donne aujourd'hui un roman.

Madeleine de Verdon, veuve très jeune d'un mari viveur et égoïste, s'ennuie sagement dans la solitude fleurie de son Pigeonnier. Elle pourrait d'autant mieux se remarier qu'elle a pour voisin un ami d'autrefois, et que cet ami, par la noblesse de son caractère, et l'austérité de sa vie, lui inspira naguère une tendresse contre laquelle elle dut défendre son cœur. Mais Jacques, l'ami en question, est veuf lui aussi, et Madeleine croit qu'il est exclusivement fidèle au souvenir de sa femme, malgré la légèreté de celle-ci, que d'ailleurs il ignora. Et voilà que, blessé mortellement dans une chute de cheval, Jacques révèle sur son lit de mort qu'il n'a jamais aimé que Madeleine, mais il la croyait inaccessible, ainsi par excès de scrupules et de raffinement tous deux auront vécu à côté du Bonheur.

Le journal de Madeleine brode sur cette trame légère de jolies guirlandes de pensées. Elle y mêle un peu de tout : questions sociales, politiques, éducation, morale, voire théologie ; mais ce qui la préoccupe surtout, c'est l'injustice de la loi française, envers la femme mariée. Elle a une belle-sœur que son mari oblige à vivre sous le même toit qu'une rivale, et qui n'a pourtant aucun recours en justice. Cette situation révoltante paraîtra peut-être un peu forcée ; il suffit qu'elle soit légalement possible et elle l'est, pour justifier la demade de révision du code du mariage.

A toutes ces infortunes conjugales s'oppose le tableau d'un vieux couple charmant et désuet, Philibert et Constance, qu'on pourrait appeler aussi Philémon et Baucis.

Par suite de la forme choisie pour ce roman, le lecteur ne peut connaître les personnages et voir les scènes qu'à travers Madeleine. Elle se réfléchit en tout ce qui l'entoure et inversement infuse sa personnalité dans tout ce qu'elle touche. Nous ne savons de Jacques que son jugement. Peut-être eût-il mieux valu que ce caractère se manifestât par des actes, car il demeure vague, et, doute quelque peu sacrilège, on se demande s'il n'est pas préférable pour Madeleine d'avoir passé à côté de son Bonheur, que d'être déçue par la réalisation.

Cette Madeleine, on le devine, est très intéressante. Contemplative, éprise d'idéal et de perfectionnement, mais encore très attachée à la tradition, elle est une de ces âmes de transition que leur nature destine à souffrir. Provinciale par sa naissance et sa première éducation, elle a trop vécu à Paris pour ne pas s'être défaite de quelques-uns des préjugés, des quelques-unes des étroitesses de la petite ville. Pourtant elle continue à juger la vie de Paris en spectratrice, du dehors, elle s'en étonne toujours, enfin elle n'en est pas. Elle s'effarouche encore de choses très simples et attache de l'importance à des détails insignifiants. Son esprit est plus large que celui de la provinciale, plus sérieux, plus convaincu et réfléchi qu'en général celui de la Parisienne, mais elle a conservé de la première un peu d'intolérance et a pris à la seconde un tantinet de vanité.

Ainsi intermédiaire entre la Parisienne et la Provinciale, elle l'est également entre la femme traditionnelle et la femme moderne. Elle brave l'opinion lorsqu'il s'agit de visiter et de réconforter une pauvre pécheresse mourante, mais elle a, devant les hardiesses de manières des fillettes nouvelles, des mêmes reculs scandalisés que les vieilles filles de Torquet vis-à-vis de ses propres libertés. Elle s'imagine à tort que le développement intellectuel conduit à la sécheresse du cœur. Les jeunes filles du type de « Marcelle » ne sont pas si nombreuses, et en tout cas ce n'est pas d'avoir lu Platon qui les rend ingrates et personnelles ; mais leurs mères pieuses et tendres, à l'ancienne mode, les ont gâtées en se sacrifiant pour elles au lieu de les élever pour le sacrifice, ou encore elles n'ont pas été assez fortes pour combattre en leurs enfants l'hérédité du père, de ce père qu'elles ont épousé par docilité et par ignorance. Et qui porte la responsabilité de la mauvaise éducation des pères ? Ce sont les vertueuses grand'mères, à genoux devant la supériorité masculine. De toute façon, c'est bien le Passé qui a tort.

Sans doute le Présent n'a pas toujours raison, loin de là, mais seul l'Avenir, c'est-à-dire la marche en avant, doit le corriger, non le retour à la tradition. Ne nous attardons pas aux regrets stériles, mieux vaut construire que pleurer sur les ruines. C'est ce que fait Madeleine quand elle entreprend, malgré le préjugé, de créer un Abri pour les mères abandonnées ; utiliser sa vie en vue du Mieux, là est la voie, et peu importe qu'elle passe à côté du Bonheur, pourvu qu'elle entre en plein milieu du Devoir.

Ce livre qui suggère tant de réflexions a aussi un charme très spécial et pénétrant, qui réside dans l'expression délicate et nuancée d'une fine sensibilité.

Alice Berthet.

Défense et Protection des Travailleuses

FOYERS-CANTINES POUR OUVRIERES

Au printemps dernier a été fondée par Mme Avril de Sainte-Croix, l'œuvre des foyers-cantines pour les ouvrières. Cette œuvre a pour but de préserver les femmes des promiscuités des restaurants fréquentés par les ouvriers, et de leur procurer des aliments sains et chauds pour un prix modique.

Il y a déjà deux de ces foyers, l'un à Boulogne, 181, route de Versailles, l'autre à Neuilly, 248, boulevard Bineau. Le repas est payé 1 fr. 40, dont beaucoup de directeurs d'usine acceptent de payer 0 fr. 15, ce qui remet la dépense pour chaque ouvrière à 1 fr. 25.

Le repas comprend un potage ou hors-d'œuvre, un bon morceau de viande avec légumes, un dessert. Le vin et le café sont payés en dehors, et on peut demander des rations supplémentaires, dont le tarif est affiché.

Une dame de l'association assiste à chaque repas, veille au bon ordre et à la qualité des aliments.

Une salle de repos est jointe à la cantine, les ouvrières peuvent y faire de la correspondance ou du raccommodage, etc.

On espère pouvoir bientôt créer d'autres de ces cantines et leur annexer des [illegible] et des [illegible].

Chronique des Œuvres et Institutions

CONCERT DE CHARITE

Le jeudi 20 décembre jolie séance artistique de musique et de poésie donnée à la Marie du XVIe au profit du Réfectoire-Cantine fondé par Mlle Moria.

Signalons dans cette matinée très réussie, à laquelle Mlles de Masy, cantatrice; Coutureau des Variétés, Martin, Ruyssen et Bouchard prêtaient leur bienveillant concours ; l'harmonieux quatuor composé de M. Ruyssen violoncelle solo des Concerts Rouges, Mlle Malézieux, prix d'excellence du Conservatoire de Bruxelles, Mlles Gendron et Bourgoin, lauréates. Ces excellents artistes se prodiguèrent avec une bonne grâce inlassable pour le plus grand plaisir d'un public dilettante.

Rappelons que le Réfectoire-Cantine ouvert depuis 1914 a déjà servi plus de 3.500 repas à des professeurs et artistes nécessiteux.

La généreuse fondatrice Mlle Moria, devant laquelle nous nous inclinons avec une admiration émue, a réussi, *seule*, au prix d'un dévouement et d'une activité continus, à faire vivre cette œuvre durant ces trois années.

Louise Lamarre-Lambert.

SOLIDARITE MATERNELLE FRANCO-AMERICAINE

Pour la protection de la natalité

Ambulance-pouponnière-puériculture méthodes coopératives ne faisant pas appel au public.

Siège : 100, avenue Saint-Lambert, Nice S'y adresser pour tous renseignements par correspondance en joignant 0,30 cent. timbres frais de réponse, ou 0,15 cent. avec bande d'abonnée au journal *La Française*

POUR LES BLESSES AFRICAINS

L'Algérienne a offert aux Blessés Européens et Indigènes de l'Armée d'Afrique, à l'occassion du Mouloud et du Premier de l'An, du Couscouss et des Figues de Beni-Curlis.

CAUSERIES-CONFERENCES 1917-1918 DU TOURING-CLUB

A l'Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, à 16 h. 30 précises, auront lieu les conférences suivantes :

6 *janvier* 1918. — M. Gariel, vice-président du Touring-Club, président de la Commission d'Hygiène : *Le Tourisme et l'Hygiène*.

20 *janvier*. — M. Hubbard, membre du Comité d'Excursions cyclistes et pédestres : *Le Tourisme cycliste et pédestre* (Projections).

10 *février*. — M. Auscher, membre du Conseil d'Administration, président du Comité de Tourisme en Montagne : *Le Tourisme en montagne* (Projections).

24 *février*. — M. le Dr Meillon, membre du Conseil d'Administration, vice-président de la Commission de Camping : *La pratique du Camping* (Projections).

10 *mars*. — M. Bonnard, membre du Conseil d'Administration, secrétaire du Comité de Tourisme Nautique : *Tourisme fluvial et rivières de France* (Projections).

Les sociétaires et leurs familles seront admis sur la présentation de cartes spéciales, qui seront délivrées sur demande, au siège social, 65, avenue de la Grande-Armée.

Les trois conférences dont les titres suivent ont déjà eu lieu :

25 *novembre* 1917. — M. Descubes, membre du Conseil d'Administration : *Les Précurseurs du Tourisme en France*.

9 *décembre*. — M. Rondet-Saint, secrétaire du Comité du Tourisme colonial : *L'Accession des colonies françaises à l'industrie touristique* (Projections).

23 *décembre*. — M. Defert, vice-président du Touring-Club, président du Comité des Sites et Monuments pittoresques : *Sites et Monuments de France* (Projections).

LIGUE POUR LE RETOUR A LA TERRE

Cette Ligue, dont le siège est 15, rue de la Ville-l'Evêque, s'est constituée en vue de lutter contre l'abandon de l'agriculture par les paysans et de donner aux jeunes gens et jeunes filles des villes le goût de la vie rurale en les initiant aux travaux des champs. Elle se propose aussi de rééduquer les mutilés pour en faire des travailleurs agricoles et de rétablir la culture dans les pays envahis. La Ligue fait appel à toutes les bonnes volontés.

On peut devenir membre adhérent de la Ligue en versant une cotisation minima annuelle de 1 franc et membres participants avec une cotisation de 10 francs.

Président fondateur : M. Henri Bocher, ingénieur agronome, membre du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

COURRIER DES LECTEURS

Mme Canel (Saint-Etienne). — Nous sommes affligés de savoir Mme Michard-Canel dans un [illegible] état de santé. Nous n'oublions pas qu'elle a été dès la première heure, une amie active de « La Française ». Sa sœur ne partagerait-elle point cette sympathie comme nous l'avions cru ?

Mme A. P. (Auxerre). — Merci de votre article qui est très beau et que nous donnerons dans le prochain numéro.

Mlle G. (Nancy). — Excusez-nous de ne pas publier votre note. D'abord et cela suffirait, elle n'est pas signée de votre nom dans une matière où il faut prendre ses responsabilités. Ensuite elle n'ajoute rien à ce que « La Française » a publié à ce sujet. Une rétrospective est toujours considérée comme membre du bureau.

Fidèle abonnée (Paris). — Si vous pensez que votre appréciation est la plus noble et la plus judicieuse de toutes comme il ressort de votre lettre, pourquoi n'osez-vous pas la signer. Nous n'écartons nullement la question de la paix. Faites-vous envoyer notre numéro du 28 juillet 1917, qui la traite d'ensemble et vous ne l'avez eu. Et nous en reparlons assez souvent pour qu'on ne perde pas de vue nos convictions à ce propos, ni les raisons qui nous les dictent. Nous nous estimerions coupables si nous participions à une agitation de l'opinion à propos d'un accusé, quel qu'il soit, tant que nous ne connaissons pas tous les éléments de l'accusation. Et laissez-nous trouver vraiment singulière l'absolution que vous donnez aux « traîtres », quant aux effets de leur propagande sur les circonstances de la guerre. Sans leurs succès de démoralisation en Russie, en Italie et ailleurs, elle serait achevée ; beaucoup qui sont morts vivraient et les vivants d'aujourd'hui seraient sauvés. Nous ne connaissons pas les femmes dont nous avons reproduit l'appel à M. Clémenceau ; mais il n'est pas une Française d'esprit droit et en état de juger les événements qui ne veuille de toute son âme la répression des manœuvres pouvant à l'heure où nous sommes, affaiblir l'esprit de résistance de notre pays ; c'est-à-dire le vouer au joug allemand. Vos erreurs ne paraissent provenir d'une connaissance insuffisante du sujet.

Mme R. (Oise). — Oui, vous pouvez vous adresser de notre part à la banque Levesque et Cie. Merci de votre lettre si encourageante pour nous tous et pour notre si dévoué collaborateur Jean Pain.

[illegible] — Merci pour la main, oui, [illegible] envoyer l'abonné.

Mlle Limberg. — Vous nous demandez si nous connaissons dans le Midi, des propriétaires ou des horticulteurs qui emploieraient la main-d'œuvre de labeureuse de la guerre dont vous vous occupez activement.

Nous avons le regret de ne pouvoir vous répondre affirmativement, mais nous vous promettons de vous faire suivre les indications ou propositions qui pourraient nous parvenir à la suite de ces lignes.

Carnet Domestique

POUR L'UTILISATION DU MAIS

Le Gouvernement, nous dit-on, semble disposé à faire venir des Etats-Unis de grandes quantités de maïs destinés à combler le déficit que le défaut de blé et d'autres farines produit dans notre alimentation. Nous avons demandé dans notre dernier numéro à nos lecteurs et à nos lectrices, de nous envoyer des recettes d'aliments confectionnés avec du maïs.

Voici une intéressante communication d'une de nos plus dévouées collaboratrices, Mme L. Frappier, créole de La Réunion.

***

« Dans la vieille colonie française de l'Ile de la Réunion, autrefois Bourbon, le maïs a été longtemps la nourriture fondamentale avant l'émigration indienne qui y a introduit l'usage du riz :

« Avec deux meules en pierre que l'on faisait tourner à la main, on broyait le maïs qui en sortait assez gros. C'était la nourriture de l'esclave qui le cuisait à l'eau dans des marmites. Il en sortait comme des gâteaux, et coupé en tranches, le noir l'engloutissait en y incorporant du cari, des brèdes (bouillon d'herbes), et des **rougails** pimentés.

« Le maître, le blanc, faisait repasser plusieurs fois au martin le maïs, et en retirait une semoule à peu près semblable à celle vendue à Paris, pas aussi fine pourtant.

« On en faisait des soupes épaisses de la manière suivante :

« Pour la valeur de 3 cuillerées de semoule, il faut un demi-litre d'eau. Faire cuire une 1/2 heure et plus, en tournant quelquefois. On sale, et quand le maïs est comme une crème assez liquide, y ajouter un peu de beurre ou de saindoux, la manger. C'est délicieux, très nourrissant et fort bon pour l'estomac. On le donne ainsi préparé aux enfants à partir de deux ans.

« On cuit aussi cette semoule de maïs avec des haricots déjà cuits à l'eau. On y ajoute du beurre et du sel, faisant cuire jusqu'à absorption complète de l'eau, comme pour le riz. Il faut mettre deux fois la valeur d'eau pour la quantité de maïs, et quand il bout, couvrir et mettre à feu doux.

« Avec la farine de maïs on fait des beignets et des gâteaux. Elle est un peu lourde, aussi faut-il employer un bon morceau de beurre. L'adjonction d'œufs les rend meilleurs certainement.

« Le maïs mélangé comme farine à celle du froment, donne un pain délicieux. Il est probable qu'on va l'utiliser de cette façon, car déjà les semoules sont devenues très rares et ont augmenté de prix. L'Amérique, pays producteur par excellence du maïs, nous en fournira peut-être.

« Je ne parle que pour mémoire du maïs cuit à l'américaine qu'on vendait à Paris à l'Exposition de 1889, aux alentours de Buffalo Bille. Les enfants seuls, armés de bonnes dents, peuvent le trouver agréable. Ses épis verts, non arrivés à maturité, et rôtis sur la braise en bouillis, sont trouvés très bons dans les colonies, par les jeunes et les indigènes.

« **L. Frappier.** »

On nous en annonce d'autres recettes ; et nous en réclamons à nouveau de nos lectrices habitant les régions de France où le maïs entre dans la cuisine courante. En voici trois encore :

Soupe de farine jaune

C'est une recette traditionnelle dans les familles ardéchoises (et d'autres régions sans-doute aussi). C'est tout simplement une bouillie de farine de maïs. Employer de préférence de la farine de maïs torréfié, délayer dans un peu d'eau froide, puis verser la quantité suffisante de lait bouillant, saler, laisser cuire doucement 20 minutes en remuant souvent. C'est un des plus savoureux potages-crème qui soient ; et nous avons toujours vu les nouveaux initiés y prendre rapidement goût.

GNOCCHIS DE MAIS

Se font avec la semoule de maïs comme les gnocchis ordinaires. On cuit la semoule 20 minutes dans du lait pur ou mélangé d'eau ou dans de l'eau ; on sale ; on prend la pâte avec une cuillerée à bouche beurrée ; on dispose les cuillerées de pâte les unes à côté des autres dans un plat ; on fait gratiner au four. On peut ajouter du fromage de gruyère ou du parmesan. Lorsque la pâte est faite avec du lait pur le plat este xquis.

GATEAU MAGNOLIA

Proportions : 100 grammes de farine de maïs, 100 grammes de beurre clarifié ; 50 grammes de sucre en poudre ; 50 grammes de chocolat râpé, 50 grammes d'amandes, deux œufs.

Préparation : Mélanger jaunes d'œuf, sucre, chocolat râpé, ajouter la farine de maïs, puis le beurre clarifié. Bien amalgamer ensuite les blancs en 1/2 neige et les amandes coupées en filets. Mettre cuire dans un moule graissement beurré ; 3/4 d'heures à four doux (ou bien au bain-marie dans la marmite norvégienne). Recette de « La Mode Pratique ».

Héroïnes du Jour

A L'ORDRE DE L'ARMEE

Mlle de Cursay, infirmière de la S. S. B. M., à l'H. O. E. de X.; infirmière particulièrement courageuse aux heures du danger ; n'a cessé de donner l'exemple du calme et du sang-froid aux blessés de son service. Avec un remarquable courage et le plus grand calme, a aidé au sauvetage des blessés et leur a prodigué ses soins pendant le bombardement et l'incendie de l'hôpital B... Légèrement blessée dans le bombardement par avions ennemis dans la nuit du [illegible]... a continué à son poste l'exercice de ses fonctions. Son attitude au milieu du danger a été, pour tout le personnel, un bel exemple de courage et de sang-froid.

(Ordre du 16 octobre 1917.)

La Presse et les Femmes

Le vote des femmes et la Société des Nations, par le Dr Toulouse (« Le Pays ») :

Il est temps que finisse ce sinistre jeu de raquettes, où la femme figure le volant. Quand elle jouira de ses droits politiques, elle se donnera toutes les libertés civiques dont elle a besoin pour développer pleinement sa personnalité.

Or, pourquoi ne lui donne-t-on pas ces droits ? Toutes les raisons sont des raisons de préjugé ou d'intérêt qui doivent s'effacer devant ce fait : la femme est l'égale de l'homme pour la reproduction de la race et pour le travail national ; son droit à la liberté politique est imprescriptible.

Dans une réunion du comité de « La Française », j'ai suggéré l'idée que tous les groupements féministes de tous les pays s'entendent pour demander au président Wilson d'introduire dans le programme de la Société des Nations cette carte d'affranchissement de notre sexe. Je sais que j'ai été entendu, et je crois que mon idée sera réalisée.

Les femmes au travail, par France (« L'avenir Syndical ») :

Nous croyons que l'amélioration rapide et durable des conditions du travail féminin est impossible tant que la question de principe même de ce travail reste en suspens. Si l'on doit continuer à le regarder généralement comme un accident déplorable, les réformes qu'on lui appliquera pour le faciliter seront, volontairement ou inconsciemment, limitées par le souci de n'en point favoriser l'extension au delà des nécessités immédiates. Il nous paraît donc indispensable de décider si, vraiment, l'idéal de la condition féminine est que la femme soit « nourrie par l'homme » selon la formule d'Auguste Comte ; s'il faut inviter encore les femmes à tendre vers cet idéal et les hommes à le leur rendre accessible : ou bien si une telle conception est, au contraire, un préjugé entre tant d'autres, venus comme on l'a dit « des temps mauvais et obscurs où les principes du droit étaient mal connus et quotidiennement violés ». Les maux liés à travers les siècles au travail des femmes ne seraient-ils point issus de ce préjugé et des obstacles qu'il a mis à l'activité féminine.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Vient de paraître :

Agenda P.-L.-M., septième publication de même genre, comportant notamment, divers articles littéraires se rapportant à la guerre, avec de nombreuses illustrations en simili-gravure, 12 hors-texte en couleurs et une série de cartes postales détachables.

En vente, au prix de 2 fr., à l'Agence P.-L.-M. de Renseignements 88, rue Saint-Lazare, à Paris, dans les Bureaux, Succursales et Bibliothèques des gares du Réseau P.-L.-M., dans les Grands Magasins du Bon Marché, du Louvre, du Printemps, des Galeries Lafayette, des Trois-Quartiers, etc..., à Paris.

Envoi à domicile sur demande adressée au Service de la Publicité de la Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris, accompagnée de 2 fr. 75 pour les envois à destination de la France et de 3 francs pour ceux à destination de l'étranger.

PETITES ANNONCES

Demoiselle, 32 ans, instruite, connaissant l'anglais, demande place de gouvernante, demoiselle de compagnie ou secrétaire. Très bonnes références.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc. rapidement corrigées par Mme Gerlis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris.V.

A VENDRE

BELLE PROPRIETE de 22.000 m., en face de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour prix et renseignements s'adresser à « La Française ».

ON DEMANDE à acheter piano droit. Ecrire à « La Française ».

POULES [illegible] NOURRITURE

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre

Cafés — Thé — Maté

Varié de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris.— Expéditions en Province

ALIMENTATION

pour Régime Diététique

FARINEUX, MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1[illegible] 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres

Riz, Semoules, Tapiocas, etc.

Conserves militaires

Colis militaires franco pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée

BIERE spéciale pour nourrices

BIERE de TABLE

rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-8

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux pâtes un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

Le gérante : Jane MISME

Imprimerie des Arts, 11, rue Molière

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, alors qu'on Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

DOUZIEME ANNEE — N° 445

ABONNEMENTS

FRANCE . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

Il faut forme[illegible]

LA DISCIPLINE D[illegible]

Formons une Ligue p[illegible]

Les manœuvres recommencent. Voici [illegible] les pâtissiers à l'exemple des marchands d'alcool, organisent un régime de terreur contre le Gouvernement qui prétend fermer leurs boutiques. Ils sont, [illegible]t comme les marchands d'alcool, soutenus par des puissants groupements de l'alimentation. On sait le résultat de la campagne alcooliste. Après quarante-deux mois de guerre, l'alcoolisme continue librement ses ravages, et l'or français achète toujours à l'étranger de l'alcool et des céréales pour en fabriquer. Les profiteurs des